

**Mardi 26 septembre 2017 de 17h à 18h30**  
**Bordeaux Sciences Agro - Amphithéâtre Sylvae - Bâtiment**  
**Brémontier**

## **«AMÉNAGEMENT FORESTIER AU QUÉBEC»**

La gouvernance forestière au Québec a subi de multiples mutations au cours des dernières décennies. D'un régime forestier qui autrefois favorisait les acteurs industriels, le gouvernement québécois a, au fil du temps, intégré une variété d'acteurs locaux et régionaux dans le processus de planification forestière. L'entrée en vigueur (2013) de la loi sur l'« Aménagement durable du territoire forestier » a mis en place un cadre législatif et réglementaire traduisant les nouvelles orientations gouvernementales qui induisent des changements profonds dans la gestion des forêts publiques du Québec.

La présentation posera, dans un premier temps, le contexte biogéographique du Québec. Par la suite, elle dressera un bref historique de la gestion des forêts publiques, le contexte ayant précédé l'adoption de la loi sur l'« Aménagement durable du territoire forestier » et les changements découlant de cette loi notamment : les grandes orientations de la gestion, la Stratégie d'aménagement durable des forêts, le Bureau de mise en marché des bois, l'abolition des CAAF, la régionalisation de la gouvernance et la gestion intégrée. Elle fournira également un bref aperçu des structures organisationnelles mises en place.

*Jean BEGIN, Ph.D., Ingénieur forestier, Professeur titulaire, Université Laval*